



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1907



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1909

Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Australie (Fédération) 1906					
	Allemagne ¹⁾ Exploitation par l'Etat	Nouvelle- Galles du Sud Exploitation par l'Etat	Victoria Exploitation par l'Etat	Queensland Exploitation par l'Etat	Australie méridionale Exploitation par l'Etat	Australie occidentale Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.						
a. Nombre de réseaux	5.885 ²⁾	49 ¹⁾	31	20 ¹⁾	7 ¹⁾	13 ¹⁾
b. Longueur en kilomètres { aériennes	97.978 ²⁾	24.810	1.601	621	563	526
des lignes { souterraines	7.301	358 ²⁾	193	91	5	20
Totaux	105.279	25.168 ²⁾	1.794	712	568	546
c. Développement en { aériens { en service	681.211 ⁴⁾	102.233 ⁴⁾	43.234	5.663 ¹⁾	8.401 ¹⁾	10.012 ²⁾
kilomètres des fils { de réserve	63.257	—	—	307 ²⁾	475 ²⁾	—
{ souterrains { en service	1.537.202 ²⁾	18.070 ²⁾	9.496	6.337 ¹⁾	232	1.033 ¹⁾
{ rains { de réserve	886.870	—	—	3.676 ¹⁾	244	621 ³⁾
Totaux	3.168.540	120.303 ²⁾	52.730	15.983	9.352	11.107
II. Circuits interurbains.						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	630 ¹⁾	5 ¹⁾	—	64 ¹⁾	35	—
{ à fil double	14.667 ¹⁾	7 ¹⁾	7	26 ⁴⁾	3	5 ⁴⁾
{ internationaux	111 ⁷⁾	—	—	—	—	—
Totaux	15.408	12	7	90	38	5
b. Longueur des lignes { aériennes	51.680	370	480	—	294	72
{ souterraines	563 ²⁾	—	—	— ⁵⁾	—	—
{ sous-marines	118 ²⁾	1 ²⁾	—	—	17	—
Totaux	52.361	371	480	—	311	72
c. Développement des fils { aériens	347.781	902	1.239	1.929	586	150
{ souterrains	63.385	5	—	37	—	—
{ sous-marins	387	2	—	30	17	—
Totaux	411.553	909	1.239	1.996	603	150
III. Stations et postes.						
a. Nombre de stations centrales	5.898	76	31	24	11	20
b. Nombre de cabines publiques	35.278	137	197	94	109	41
c. Nombre de postes d'abonnés	756.073	20.373	10.546	4.512	2.856	3.756
Totaux	797.249	20.586	10.774 ¹⁾	4.630	2.976	3.817
IV. Personnel.						
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	— ⁹⁾	—	2	12	—	— ⁵⁾
{ Directeurs et adjoints	41	2	5	—	—	1
{ Ingénieurs	—	3	33	—	—	—
b. Personnel des réseaux { Chefs d'équipe et monteurs	— ¹⁰⁾	11	16	— ³⁾	—	34
{ Ouvriers	—	—	20	—	—	47 ⁶⁾
{ Téléphonistes	469	260 ²⁾	87	—	—	142 ⁷⁾
{ Facteurs	—	1	3	—	—	—
Totaux	—	510	279	176	—	224
Conversations urbaines.						
a. D'abonné à abonné	1.205.325.186	—	—	12.980.776	—	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	5.905.576	—	—	—	—	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	16.654	57.500.000	52.677.749	—	8.045.352	14.620.006
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	46.306	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ	2.721.904	—	—	—	—	—
{ arrivée	1.543.573	—	—	—	—	—
Totaux	1.215.512.893	57.500.000	52.677.749	13.027.082	8.045.352	14.620.006
VI. Conversations interurbaines.						
Nombre de conversations	251.292.689	—	—	177.276	99.677 ⁴⁾	—
VII. Recettes.						
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.						
A. Conversations urbaines. { a. Abonnements	88.198.468	3.318.696	—	703.886	714.600	869.299
{ b. Conversat. sous V. b. c. d. e.	1.606.121	338.140	—	14.590	—	11.365
{ c. Recettes diverses	—	—	2.732.612	8.870	63.775 ²⁾	14.238 ²⁾
B. Conversations interurbaines. { a. Taxes des conversations	40.227.587	—	—	215.485	—	25.250
{ b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—
Totaux	130.032.176	3.656.836	2.732.612	942.831	778.375	920.152
VIII. Dépenses.						
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	13.785.987 ²⁾	3.857.818	3.527.950	3.586.338
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	— ¹¹⁾	1.668.744	1.482.894	432.054	235.875	820.940 ²⁾
{ Matériel	—	350.023	860.706	568.840	79.650	273.898
Totaux	—	2.018.767	2.343.600 ⁴⁾	1.000.894	315.525	1.094.838

téléphoniques, année 1907.

Australie (Fédération) 1906 Tasmanie Exploitation par l'Etat	Autriche Exploitation par l'Etat	Belgique Exploitation par l'Etat	Bosnie- Herzégovine Exploitation par l'Etat	Bulgarie Exploitation par l'Etat	Cap de Bonne- Espérance Exploitation par l'Etat	Ceylan Exploitation par l'Etat	Colonies portugaises	
							Ile S. Thomé Exploitation par l'Administ. coloniale	Loanda Exploitation par l'Administ. coloniale
14 ¹⁾	481	17	9 ¹⁾	12	18 ¹⁾	267	1 ¹⁾	1 ¹⁾
411	—	—	91	204	455	72	275	15
9	—	—	—	23	29	—	—	—
420	—	—	91	227	484	72	275	15
2.272 ²⁾	75.812	90.232 ¹⁾	620 ²⁾	1.580	5.456 ²⁾	1.144	275 ²⁾	78 ²⁾
—	—	—	—	52	1.223	—	—	—
275	231.086	58.661 ²⁾	—	1.570 ¹⁾	3.912 ¹⁾	—	—	—
—	—	—	—	309	2.242 ¹⁾	—	—	—
2.547	306.898	148.893 ²⁾	620	3.511	12.833	1.144	275	78
— ³⁾	—	—	—	1 ²⁾	—	—	—	—
—	197	135 ⁴⁾	—	11 ³⁾	30 ⁴⁾	—	—	—
—	26	35 ⁵⁾	3 ³⁾	2	—	—	—	—
—	223	170 ⁶⁾	3	14	30	—	—	—
—	7.427	—	6	1.580	100	—	—	—
—	123	—	—	—	9	—	—	—
—	7.550	—	6	1.580	109	—	—	—
—	31.885	—	6	3.143	227	—	—	—
—	906	24.176	—	—	386	—	—	—
—	—	175	—	—	—	—	—	—
—	32.791	24.351 ⁷⁾	6	3.143	613	—	—	—
16	692 ¹⁾	196	9	12	18	2	4	1
190	985	177 ⁸⁾	11	19	109	—	4 ⁸⁾	—
1.563	67.923	34.005 ⁹⁾	388 ⁴⁾	1.286	4.651	372	90 ⁴⁾	44 ³⁾
1.769	69.600	34.378 ¹⁰⁾	408	1.317	4.778	374	98	45
2 ⁴⁾	—	59 ¹¹⁾	— ⁵⁾	—	—	1	1 ⁵⁾	—
16	—	55 ¹²⁾	1	—	—	1	4	—
1	—	2 ¹³⁾	— ⁶⁾	—	—	1	—	—
12 ⁵⁾	— ²⁾	23 ¹⁴⁾	2	— ⁴⁾	— ⁵⁾	3	7	— ⁴⁾
18 ⁶⁾	—	434 ¹⁵⁾	1 ⁷⁾	—	—	70	10	—
13	—	356 ¹⁶⁾	13 ⁸⁾	—	—	16	7 ⁶⁾	—
62	—	—	— ⁹⁾	—	—	5	—	—
2.978.150	153.384.493	71.601.649 ¹⁷⁾	321.015	—	8.281.844	624.000 ¹⁾	76.621	11.923
3.532	684.057 ²⁾	81.360 ¹⁸⁾	450 ¹⁹⁾	—	35.426	—	296	—
—	71.325 ⁴⁾	9.274 ¹⁹⁾	—	4.870	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	1.144.547 ⁵⁾	—	76 ¹¹⁾	—	—	—	—	—
—	1.152.415	1.223.676 ²⁰⁾	7.007	—	1.084	—	—	—
—	—	779.143 ²⁰⁾	8.097 ¹²⁾	—	364	—	—	—
2.981.682	156.436.837	73.695.102	336.645	4.870	8.318.718	624.000	76.917	11.923
58.159	2.269.942	1.437.216 ²¹⁾	16.978 ¹⁴⁾	63.929	348.437	—	—	—
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
251.803	8.145.688 ⁶⁾	6.693.205	37.400 ¹³⁾	125.753	1.007.760	68.064	13.912	2.503
1.112 ⁷⁾	390.943	23.362 ²²⁾	1.613	—	11.525	—	307	—
—	—	990 ²³⁾	—	—	40.123	—	2.260	—
46.629	2.890.352	1.738.836 ²⁴⁾	654	86.810	84.800	—	—	—
—	579.451 ⁷⁾	925 ²⁵⁾	721	—	—	—	—	—
299.544	12.006.434	8.457.318	40.388	212.563	1.144.208	68.064	16.479 ⁷⁾	2.503 ⁵⁾
1.122.383	—	42.935.042 ²⁶⁾	— ¹⁶⁾	1.080.000	4.069.854	— ²⁾	—	—
128.421	—	2.837.905	— ¹⁶⁾	— ⁵⁾	337.287	31.584	23.503	— ⁶⁾
35.786	—	5.704.818	—	407.500	—	12.848	14.536	—
164.207	—	8.542.723 ²⁷⁾	—	407.500	337.287	44.432	38.039 ⁷⁾	—

Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Colonies portugaises			Danemark	
	India Exploitation par l'Administ. coloniale	Macao Exploitation par l'Administ. coloniale	Timor Exploitation par l'Administ. coloniale	Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	1 ¹⁾	2 ¹⁾	2 ¹⁾	— ²⁾	—
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes souterraines	21 —	73 —	803 —	— ²⁾	14.286 204
Totaux	21	73	803	—	14.490
c. Développement en { aériens . . . { en service . . . kilomètres des fils { de réserve . . . souterrains { en service . . . de réserve . . .	21 ²⁾ — —	73 ²⁾ — —	803 ²⁾ — —	— ²⁾	99.015 117.047
Totaux	21	73	803	—	216.062 ¹¹⁾
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	—	—	—	29 ³⁾ 13 ⁴⁾	873 —
Totaux	—	—	—	42	873
b. Longueur des lignes { aériennes souterraines sous-marines	—	—	—	2.288 5 ⁵⁾ 326 ⁶⁾	17.891
Totaux	—	—	—	2.619	17.891
c. Développement des fils { aériens souterrains sous-marins	—	—	—	8.386 95 588	44.545
Totaux	—	—	—	9.069	44.545
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	1	2	1	67	726
b. Nombre de cabines publiques	26	—	35	133	1.273 ¹²⁾
c. Nombre de postes d'abonnés	—	81 ³⁾	2	816	69.881
Totaux	27	83	38	1.016	71.880
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	1	—	—	—	167
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . .	2	1 ⁴⁾	2	—	17
Ingénieurs	—	—	—	— ⁷⁾	145
Chefs d'équipe et monteurs	—	1	—	—	880
Ouvriers	—	2	2	—	1.952 ¹³⁾
Téléphonistes	3 ³⁾	3 ⁵⁾	39 ³⁾	—	43
Facteurs	2	—	70	—	—
Totaux	8	7	113	—	3.204
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	—	35.000	—	—	133.938.100
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	— ⁸⁾	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	104.000
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . .	—	—	572	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	—	—	984 ⁴⁾ 1.026 ⁴⁾	426.823 ⁹⁾ 172.723 ⁹⁾	—
Totaux	—	35.000	2.582	599.546	134.042.100
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	—	—	—	1.217.122	7.761.300
VII. Recettes.					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	—	1.154	415	—	—
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	—	267	— ⁸⁾	6.308.780
c. Recettes diverses	—	—	2.250	—	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	—	906.492	973.299
b. Recettes diverses	—	—	—	—	305.682
Totaux	—	1.154 ⁹⁾	2.932 ⁹⁾	906.492	7.587.761
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	17.712	—	34.857	— ¹⁰⁾	25.811.057
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	2.730 1.378	5.632 6.768	2.818 2.250	— ¹⁰⁾	9.527.758
Totaux	4.108 ⁴⁾	12.400 ⁹⁾	5.068 ⁹⁾	—	9.527.758

téléphoniques, année 1907.

Danemark	Egypte	Espagne			France	Grande-Bretagne et Irlande		Grèce
		Exploitation par l'Etat	Exploitation par la „Compania interurbana del Nord-este de Espana“	Exploitation par plusieurs Compagnies		Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par la „National Telephone C ^{te} “	
—	—	18 ¹⁾	—	66	6.187	410 ²⁾	1.290	4 ¹⁾
25	—	—	—	—	28.055	9.189	—	1.246
—	—	—	—	—	7.422	2.225 ³⁾	—	—
25	—	—	—	—	35.477	11.414	—	1.246
68	—	—	—	—	159.170	43.079 ⁴⁾	—	4.500 ²⁾
—	—	—	—	—	1.311	1.347 ⁴⁾	1.653.840	—
—	—	—	—	—	353.683	268.289 ⁵⁾	—	—
—	—	—	—	—	154.507	189.872 ⁵⁾	—	—
68	—	—	—	—	668.671	502.587	1.653.840	4.500
35	—	—	—	—	49	—	—	—
—	9	52	19	—	11.418	2.148 ⁶⁾	—	—
—	—	—	—	—	58	7 ⁷⁾	—	—
35	9	52	19	—	11.525	2.155 ⁸⁾	—	—
261	307	—	2.177	—	83.116	20.447	—	—
—	—	—	—	—	190	813	—	—
—	—	—	—	—	68	238	—	—
261	307	—	2.177	—	83.374	21.498 ⁹⁾	—	—
284	1.934	—	7.183	—	369.401	115.461	—	—
—	—	—	—	—	12.537	20.700	—	—
—	—	—	—	—	253	631	—	—
284	1.934	—	7.183	—	382.191	136.792 ⁹⁾	—	—
35	7 ¹⁾	18	—	66	6.193	828	1.439	9
11	13 ²⁾	—	26	—	10.778	2.150	7.986	3
99	—	804	—	17.658	167.740	76.949	447.108	1.274 ³⁾
145	20	822	26	17.724	184.711	79.927	456.533	1.286
1	—	—	—	—	75	—	—	— ⁴⁾
—	—	1	—	—	206	—	—	65
1	— ³⁾	3	—	—	1.165 ¹⁾	— ¹⁰⁾	17.328	4
—	—	6	—	—	2.181 ¹⁾	—	—	7
6	—	80	—	—	5.486	—	—	15
1	—	—	—	—	107	—	—	— ⁵⁾
9	—	90	—	—	9.220	—	17.328	15
52.800	—	—	—	—	241.845.211	— ¹¹⁾	—	—
—	—	—	—	—	—	2.633.461 ¹²⁾	—	—
—	—	—	—	—	172.603	130.850 ¹³⁾	656.755.788	— ⁶⁾
—	—	—	—	—	1.776.032	4.089.900	—	—
—	—	—	—	—	1.691.082	1.770.000	—	—
52.800	—	—	—	—	245.484.928	—	656.755.788	—
77.800	41.013 ⁴⁾	126.437	—	—	20.128.072 ²⁾	22.109.307 ¹⁴⁾	20.730.684	23.240
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
—	—	57.296	—	3.671.810 ⁴⁾	27.171.457	12.332.628	—	130.200
2.860	—	—	—	45.957	—	610.772 ¹⁵⁾	—	—
—	—	—	53.904 ³⁾	—	—	8.657.258 ¹⁶⁾	—	—
12.571 ¹⁴⁾	53.160	72.141	—	—	10.859.252	13.248.497 ¹⁷⁾	—	24.450
8.380	75.097 ⁵⁾	64.051 ²⁾	—	—	—	9.324	—	—
23.811	128.257	193.488	53.904	3.717.767	38.030.709	34.858.479	—	154.650
461.896	—	—	—	—	— ²⁾	182.826.000	—	— ⁷⁾
15.140 ¹⁴⁾	—	—	—	—	— ³⁾	18.666.900	—	— ⁷⁾
—	—	—	—	—	—	2.757.888	—	—
15.140	—	—	—	—	—	21.424.788 ¹⁸⁾	—	—

Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Hongrie		Indes britanniques		Indes néerlandaises
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{tes} privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{tes} privées	Exploitation par l'Etat ¹⁾
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	112 ¹⁾	1 ²⁾	560 ¹⁾	596 ¹⁾	11 ²⁾
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	3 913	28	2 545	— ²⁾	9 543 ³⁾
	187	—	105	—	852 ⁴⁾
Totaux	4.100	28	2.650	—	10.395
c. Développement en kilomètres des fils { aériens { en service . . .	43.641	28	13.456	—	9.543
	6.235 ²⁾	4	—	— ²⁾	—
	66.277	—	1.739	—	852
	19.752	—	—	—	—
Totaux	135 905	32	15.195	—	10.395
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	734 ³⁾	—	— ²⁾	— ²⁾	—
	26	—	—	—	—
internationaux	—	—	—	—	—
Totaux	760	—	—	—	—
b. Longueur des lignes { aériennes	19.718	—	— ²⁾	— ²⁾	—
	7	—	—	—	—
souterraines	—	—	—	—	—
sous-marines	—	—	—	—	—
Totaux	19.725	—	—	—	—
c. Développement des fils { aériens	92.850	—	— ²⁾	— ²⁾	—
	396	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
Totaux	93 246	—	—	—	—
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	1.153	1	125	16	39
b. Nombre de cabines publiques	1.443	1	—	—	10 ³⁾
c. Nombre de postes d'abonnés	37.116	38	2.820	4.657	3.895
Totaux	39.712	40	2.945	4.673	3.944
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	—	7
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . .	—	—	—	—	18
	—	—	—	—	7
	— ⁴⁾	—	— ³⁾	— ²⁾	14
	—	1	—	—	164
	—	1	—	—	206 ⁶⁾
	—	—	—	—	—
Ouvriers	—	—	—	—	—
Téléphonistes	—	—	—	—	—
Facteurs	—	—	—	—	—
Totaux	—	2	—	—	416
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	118.307.768	—	—	—	9.132.619
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	444.157 ⁵⁾	—	—	—	2 923
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	— ²⁾	— ²⁾	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ	151.757 ⁶⁾	—	—	—	—
	153.538 ⁶⁾	—	—	—	—
Totaux	119.057.220	—	—	—	9.135.542
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	1 324.641 ⁷⁾	—	— ²⁾	— ²⁾	—
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr. 5.518.245	Fr. —	Fr. 521.129 ⁴⁾	Fr. 1.107.768 ⁴⁾	Fr. 946.978
	b. Conversations sous V. b. c. d. e.	149.890	—	—	585
	c. Recettes diverses	—	—	— ⁵⁾	— ²⁾
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	1.921.539	—	—	—	—
	b. Recettes diverses	—	—	—	—
Totaux	7.589.674	—	521.129	1.107.768	955.997⁷⁾
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	— ⁸⁾	—	— ⁶⁾	— ²⁾	605.796 ⁸⁾
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	— ⁸⁾	—	— ⁶⁾	— ²⁾	364.601 ⁸⁾
	— ⁸⁾	—	— ⁶⁾	— ²⁾	94.920 ⁸⁾
Totaux	—	—	—	—	459.521

téléphoniques, année 1907.

Indes néerlandaises	Indo-Chine française	Islande	Italie		Japon			
			Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾	Japon ¹⁾	Formose ¹⁾	Sakhalin japonais ¹⁾	Corée ¹⁾
Exploitation par des C ^{tes} privées ⁹⁾	Exploitation par la Colonie	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
39 ¹⁰⁾	8 ¹⁾	—	11	130	70	7	2	12 ⁹⁾
12.547	40	—	143	6.572	3.936	204	23	196
5	94	—	—	465	109	—	—	—
12.552 ¹¹⁾	134	—	143	7.037	4.045	204	23	196
16.710 ¹²⁾	80	—	2.465 ²⁾	54.658 ³⁾	124.007 ²⁾	3.243	505	2.025
77	—	—	—	4.892 ³⁾	—	—	—	506
240 ¹³⁾	2.003 ²⁾	—	—	37.654 ⁷⁾	123.909 ³⁾	80	—	—
136 ¹³⁾	—	—	—	12.328 ⁷⁾	—	—	—	—
17.163	2.083	—	2.465	109.532	247.916	3.323	505	2.531
34 ¹⁴⁾	1	—	—	—	—	—	—	—
7 ¹⁴⁾	4	—	163 ³⁾	81	148 ⁴⁾	—	—	23
—	—	—	10 ⁴⁾	—	—	—	—	—
41	5	—	173	81	148	—	—	23
2.312	125	620	8.515	3.561	3.606	818	1	57
—	—	3	40	—	—	—	—	—
—	—	—	15	—	22	—	—	—
2.312	125	623 ¹⁾	8.570	3.561	3.628	818	1	57
3.110	269	1.506	17.030	7.122	34.201	2.795	1	901
—	—	—	80	—	248	—	—	—
—	—	7	45	—	116	—	—	—
3 110	269	1.513 ¹⁾	17.155	7.122	34.565	2 795	1	901
95	8	14	—	—	448	29	4	15
28	8	28 ²⁾	135	940	222	82	1	54
2.485	673 ³⁾	404	1.715	41.019	61.737	1.685	149	3.296
2.608	689	446	1.850	41.959	62.407	1.796	154	3.365
34	—	2	—	—	1	2	1	—
44	—	—	—	114	—	—	—	24
2	—	—	—	48	—	—	—	—
30	—	33	— ⁵⁾	238	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	—
155 ¹⁵⁾	—	—	—	630	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	211
184 ¹⁶⁾	12	—	—	1.124	—	—	—	203 ¹⁰⁾
47 ¹⁷⁾	— ⁴⁾	9	—	102	—	—	—	151
496	12	44 ¹⁾	—	2.256	—	—	—	589
3.064.601	139.887 ¹⁸⁾	—	7.854.740	142.460.550	260.622.781	7.652.180	256.653	11.155.971
9.651	560 ¹⁹⁾	—	—	—	1.439.205 ⁶⁾	22.581 ⁶⁾	181 ⁶⁾	13.723
12	—	—	—	—	16.130	—	—	210
1.080	—	—	—	—	2.168	—	—	41
—	340	—	—	—	279.280 ⁷⁾	7.062 ⁷⁾	336 ⁷⁾	13.367
—	1.407	—	—	—	164.901 ⁷⁾	2.492 ⁷⁾	150 ⁷⁾	2.133
3.075.344	142.194	—	7.854.740	142.460.550	262.524.465	7.684.315	257.320	11.185.445
4.920	88.347	22.790	2.046.190	790.454	2.829.179	198.422	14.951	237.746
Fr. 747.488 ¹⁸⁾	Fr. 59.368	Fr. —	Fr. 286.597	Fr. 6.014.970	Fr. 7.256.085	Fr. 281.210	Fr. 15.923	Fr. 452.169
2.931	89	—	—	—	217.498	4.356	82	4.713
11 988 ¹⁹⁾	347 ⁶⁾	—	—	—	1.001.921	—	—	—
140.442	6.241	—	1.415.795 ⁸⁾	464.418	2.072.819	110.321	7.026	126.908
208.286	—	32.807	—	—	48.226	—	—	—
1.111.135	66.045	32.807	1.702.392	6.479.388	10.596.549 ⁸⁾	395.887 ⁸⁾	23.031 ⁸⁾	583.790
1.460.219 ²⁰⁾	182.250	— ³⁾	— ⁵⁾	—	37.855.487	—	—	—
429.717	50.000	— ³⁾	— ⁵⁾	1.968.450	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾
138.335	21.000	— ³⁾	— ⁵⁾	1.656.845	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾
568.052 ²¹⁾	71.000	—	—	3.625.295	—	—	—	—

Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Luxembourg	Madagascar		Natal	
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par la Colonie	Exploitation par l'Adminstrat. militaire	Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	76 ¹⁾	4	1	9 ¹⁾	1 ¹⁰⁾
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	129	59	37	224	80
{ souterraines	8	5	—	6	23
Totaux	137	64	37	230	103
c. Développement en { aériens { en service	903 ²⁾	258	74	2.171 ²⁾	1.931
{ de réserve	—	45	—	555 ²⁾	—
{ souterrains { en service	574 ³⁾	90	—	508 ³⁾	4.889
{ de réserve	174 ³⁾	39	—	150 ³⁾	—
Totaux	1.651	432	74	3.384 ⁴⁾	6.820
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	229	14	2	—	—
{ à fil double	38	—	—	10	—
{ internationaux	10 ⁴⁾	—	—	1	—
Totaux	277	14	2	11	—
b. Longueur des lignes { aériennes	1.599	87	—	—	—
{ souterraines	—	—	—	—	—
{ sous-marines	—	—	—	—	—
Totaux	1.599	87	—	—	—
c. Développement des fils { aériens	3.611	87	—	2.259 ⁵⁾	—
{ souterrains	—	—	—	—	—
{ sous-marins	—	—	—	—	—
Totaux	3.611	87	—	2.259	—
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	77	—	—	9	—
b. Nombre de cabines publiques	226	3	—	14	12
c. Nombre de postes d'abonnés	2 720	192	33	1.150	1.070
Totaux	3.023	195	33	1.173	1.082
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	—	6
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	—	—	— ⁶⁾	2
Ingénieurs	—	—	—	4	2
Chefs d'équipe et monteurs	— ⁵⁾	—	—	30	4
Ouvriers	—	21 ¹⁾	—	2	14 ¹¹⁾
Téléphonistes	—	8	—	27 ⁷⁾	18 ¹²⁾
Facteurs	—	—	—	—	1
Totaux	—	29	—	63	47
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	1.586.543	—	—	— ⁸⁾	3.390.000
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	10.984	—	—	598	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	112 ⁶⁾	42.696	4.752	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	342	—	—	— ⁸⁾	—
e. Télégrammes téléphonés { départ	8.822	—	—	—	—
{ arrivée	7.783 ⁷⁾	—	—	—	—
Totaux	1.614.586	42.696	4.752	598	3.390.000
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	1.828 054	—	—	33.442	—
VII. Recettes.					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	202.212 ⁹⁾	—	—	168.160	292.215
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	18.726	—	—	226	—
c. Recettes diverses	7.731 ⁹⁾	21.009	—	2.840	19.280
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	28.629	—	—	62.404 ⁹⁾	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—
Totaux	257.298	21.009	—	233.630	311.495
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	2.488.110	320.000	—	1 557.032	2.300.000
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	— ¹⁰⁾	19.800	—	211.604	106.812
{ Matériel	482.565 ¹¹⁾	18.000	—	—	163.782
Totaux	482.565	37.800	—	211.604	270.594

téléphoniques, année 1907.

Norvège		Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Zélande	Orange River Colony	Pays-Bas			Roumanie
Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{tes} privées ²⁰⁾	Exploitation par la Colonie	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale	Exploitation par des C ^{tes} privées	Exploitation par l'Etat ¹⁾
34 ²⁾	240	9	—	1	2	25 ¹⁴⁾	37 ¹⁴⁾	7 ²⁾
734	10.426	196	—	553	65	1.060	789 ¹⁵⁾	1.113
101 ³⁾	13 ²¹⁾	—	1.672	667	1	482	169 ¹⁶⁾	42
835 ⁴⁾	10.439	196	1.672	1.220	66	1.542	958	1.155
21.953 ⁵⁾	45.202 ²²⁾	318 ¹⁾	—	553	601	9.780	3.599	6.200 ³⁾
—	—	6	27.062	—	7	184	9 ¹⁶⁾	2
26.944 ⁶⁾	591 ²³⁾	—	—	270	31	64.579	5.678	5.892
12.000	—	—	—	397	21	20.995	3.339	—
60 897	—	324	27.062	1.220	660	95.538	12.625	12.094
35 ¹⁾	—	12	—	3	—	—	—	3.103 ⁴⁾
286 ⁷⁾	— ²⁴⁾	—	—	4	552 ¹⁾	—	—	2.088 ⁵⁾
7 ⁸⁾	—	—	—	—	24 ²⁾	—	—	3 ⁶⁾
328	—	12	—	7	576	—	—	5.194
9.655 ⁹⁾	13.437	546	—	627	2.518	—	—	29.664 ⁷⁾
— ¹⁰⁾	6	—	—	—	205 ³⁾	—	—	—
590 ¹¹⁾	53	1	—	—	86 ⁴⁾	—	—	1
10.245	13.496 ²⁵⁾	547	—	627	2.809	—	—	29.665
34.752 ¹²⁾	23.572	765	—	1.049	—	—	—	35.965 ⁸⁾
40	1.155	—	—	—	42.654	—	—	—
1.091	231	1	—	—	—	—	—	2
35.883	24.958 ²⁶⁾	766	—	1.049	42.654	—	—	35.967
412 ¹³⁾	632	27	112	1	424 ⁵⁾	28	43	805 ⁹⁾
1.215 ¹⁴⁾	1.548	24 ²⁾	1.974	11	478 ⁶⁾	165	94	347
18.608	26.752	156	21.907	420 ¹⁾	3.168 ⁷⁾	25.585	14.696	8.828 ¹⁰⁾
20.235	28.932	207	23.993	432	4.070	25.778	14.833	9.980
—	—	—	4 ¹⁾	2	—	—	—	—
26	241	—	17	—	—	19	17	—
4	8	— ³⁾	—	—	— ⁹⁾	16	13	—
20 ¹⁵⁾	233	—	26 ²⁾	—	—	66	47	— ¹¹⁾
127	—	—	137 ³⁾	2	—	288	65	—
251	896	4	460 ⁴⁾	5	354 ⁹⁾	358	169	—
3	70	— ³⁾	—	—	—	20	58	—
431	1.448	4	644	9	354	767	369	—
49.595.962	51.253.525	189.250	—	1.248.000	364.442 ¹⁰⁾	61.466.439 ¹⁵⁾	19.528.355 ¹⁵⁾	8.677.786
225.000 ¹⁶⁾	1.167.982	2.580	—	15.000	737	172.480 ¹⁵⁾	22.501 ¹⁵⁾	5.224
—	—	—	—	—	13.084	—	—	—
—	24.569	—	—	—	—	—	—	—
227.672 ¹⁷⁾	64.598	—	—	—	61.175	274.685	161.142	148.278 ¹²⁾
153.296 ¹⁷⁾	62.576	— ⁴⁾	—	—	29.593	176.696	45.414	116.589
50.201.930	52.573.250	191.830	—	1.263.000	469.031	62.090.300	19.757.412	8.947.877
2.880.565 ¹⁸⁾	2.726.467 ²⁸⁾	3.925	—	—	2.791.500 ¹¹⁾	—	—	729.283 ¹³⁾
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
— ¹⁹⁾	1.403.305	15.105	—	79.175 ²⁾	15.307	—	—	—
—	266 864	2.427	—	7.500	12.099	—	—	—
—	76.246 ²⁷⁾	—	—	—	151.956	—	—	1.116.474 ¹⁴⁾
—	27.563	6.400	—	—	1.904.647	—	—	—
—	—	—	—	—	15.732 ¹²⁾	—	—	—
— ¹⁹⁾	1.773.978	23.932	—	86.675	2.099.741	—	—	1.116.474
—	6.889.552	— ⁵⁾	12.710.200	293.020	9.730.892	—	—	—
— ¹⁹⁾	650.481	7.249	952.675	7.775	352.337	—	—	—
—	807.160 ²⁸⁾	— ⁵⁾	1.728.425	26.900	3.005.153 ¹³⁾	—	—	— ¹⁵⁾
—	1.457.641	7.249	2.681.100	34.675	3.357.490	—	—	—

Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Russie		Serbie	Suisse	Tunisie
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des particuliers	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	98	10	20 ¹⁾	393 ¹⁾	59 ¹⁾
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	7.824	1.630	631	16.741	618
{ souterraines	38 ¹⁾	517	11	833 ²⁾	—
Totaux	7.862	2.147	642	17.574	618
c. Développement en { aériens	66.892	45.846	3.222 ²⁾	55.111 ³⁾	951 ²⁾
{ en service	4.097	833	—	—	—
{ de réserve	5.713 ¹⁾	115.123	2.138 ³⁾	—	—
{ souterrains { en service	2.532 ²⁾	45.065	—	189.002 ⁴⁾	—
{ de réserve	—	—	—	—	—
Totaux	79.234	206.867	5.360	244.113	951
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	27	1	2 ⁴⁾	8 ¹⁾	11 ³⁾
{ à fil double	5	—	11	784 ⁵⁾	49 ³⁾
{ internationaux	—	—	3	50 ⁶⁾	—
Totaux	32	1	16	842	60
b. Longueur des lignes { aériennes	890 ³⁾	82	1.106 ⁵⁾	—	—
{ souterraines	4	—	—	—	—
{ sous-marines	—	—	—	—	—
Totaux	894	82	1.106	—	—
c. Développement des fils { aériens	3.443	—	2.605	20.294	3.857
{ souterrains	—	227	—	3.264 ⁸⁾	14
{ sous-marins	—	—	—	46 ¹⁾	—
Totaux	3.443	227	2.605	23.604	3.871
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	161	19	19	726 ⁹⁾	63
b. Nombre de cabines publiques	458	59	31	1.155 ¹⁰⁾	65
c. Nombre de postes d'abonnés	37.384	60.259	1.383	63.798	1.079
Totaux	38.003	60.337	1.433	65.679	1.207
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	1	—	—	— ¹¹⁾	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	44	103	5	97 ¹²⁾	—
Ingénieurs	123	153	1	—	—
Chefs d'équipe et monteurs	480	742	4 ⁶⁾	299	— ⁵⁾
Ouvriers	—	—	84	495 ¹³⁾	—
Téléphonistes	888	1.296	126	615 ¹⁴⁾	—
Facteurs	120	60	9	5	—
Totaux	1.656	2.354	229	1.511	—
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	159.509.951	110.372.626	3.582.000	34.852.511	732.420
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	139	—	27.580
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—	8.440	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ	39.915	5.546	—	167.050	—
{ arrivée	38.364	8.336	—	173.900	—
Totaux	159.588.230	110.386.508	3.582.139	35.201.901	760.000
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	4.338.580	81.487	80.460 ⁷⁾	7.847.991 ¹⁵⁾	159.853
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines.					
a. Abonnements	Fr. 9.475.592	Fr. —	Fr. 160.796	Fr. 3.579.281 ¹⁶⁾	Fr. 64.632 ⁶⁾
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	109.236	—	68	1.743.241 ¹⁷⁾	53.944
c. Recettes diverses	892.684	— ⁵⁾	5.318 ⁸⁾	1.061.560 ¹⁸⁾	2.042
B. Conversations interurbaines.					
a. Taxes des conversations	720.668	—	76.231	2.938.542 ¹⁹⁾	54.786
b. Recettes diverses	—	—	8.778 ⁹⁾	7.426	—
Totaux	11.198.180	—	251.191	9.330.050	175.404
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	21.309.808	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾	42.870.692 ²⁰⁾	— ⁵⁾
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	3.080.480	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾	2.506.502	— ⁵⁾
{ Matériel	2.767.044	—	—	6.823.548 ²¹⁾	—
Totaux	5.847.524	—	—	9.330.050	—

téléphoniques, année 1907.

Observations
<p>Allemagne. — ¹⁾ Non compris les lignes, fils et stations dans les protectorats allemands et en Chine. — ²⁾ La transformation des fils simples en fils doubles a eu lieu presque partout, les fils simples encore existants seront transformés prochainement. — ³⁾ Non compris 1310 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 1305 km., un développement de 10.582 km. et desservent 4054 postes d'abonnés. — ⁴⁾ Fils de bronze de 1,5 mm. — ⁵⁾ Les câbles ont 1, 2, 4, 5, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 75, 100, 112, 125, 150, 168, 175, 200, 224, 250, 300, 350, 400, 450 ou 500 conducteurs doubles: ils sont revêtus d'une armature en fil de fer ou seulement en plomb et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — ⁶⁾ Fils de bronze ou fils de cuivre dur de 5, 4, 3, 2, 5, 2 ou 1,5 mm. et fils doubles métalliques de 5, 4, 3 ou 2 mm. — ⁷⁾ Fils aériens et fils qui sont en partie aériens, en partie souterrains ou sous-marins. — ⁸⁾ On emploie les câbles des réseaux urbains ou des câbles spéciaux. — ⁹⁾ Câbles téléphoniques à 4 conducteurs avec isolation par une matière fibreuse ou papier et revêtement d'une armature en fils de fer zingués. — ¹⁰⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ¹¹⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.</p>
<p>Australie (Fédération). Nouvelle-Galles du Sud (1906). — ¹⁾ En dehors de la capitale, les abonnés sont principalement desservis par des fils simples avec retour par terre; pour cause de l'induction provoquée par les fils des tramways électriques, les abonnés de Sydney et de ses faubourgs sont desservis par des circuits métalliques. — ²⁾ Dont 100 kilomètres sous-marins. — ³⁾ Les longueurs des lignes et fils télégraphiques et téléphoniques n'étant pas relevées séparément, ces chiffres représentent les longueurs totales des lignes et fils des deux services au 31 Décembre 1906. Les câbles, par contre, sont principalement affectés au service téléphonique. Dans la longueur des fils aériens sont compris 7146 km. de câbles aériens. — ⁴⁾ Fil de fer galvanisé N° 8 de 171 mils. de diamètre, N° 10 de 121 mils. de diamètre, N° 12 de 104 mils. de diamètre; fil de cuivre dur N° 12 de 112 mils. de diamètre, N° 14 de 79 mils. de diamètre. — ⁵⁾ Câbles de 7, 13, 26, 39, 52, 78 et 104 paires de conducteurs, isolés au papier et à l'air et revêtus de plomb; câbles de 26 paires de conducteurs et revêtus de laiton et câbles de 25 et 50 fils avec isolation au caoutchouc avec enveloppe goudronnée et gaine de plomb. — ⁶⁾ Dont 250 km. sous-marins. — ⁷⁾ Fil de fer galvanisé N° 8 de 171 mils. de diamètre, N° 10 de 121 mils. de diamètre et fil de cuivre dur N° 8 de 158 mils. de diamètre et N° 10 de 137 mils. de diamètre. — ⁸⁾ Câbles avec âme simple et armature multiple. — ⁹⁾ L'administration, la construction et l'entretien du service téléphonique sont en général confondus avec ceux du service télégraphique.</p>
<p>Australie (Fédération). Victoria (1906). — ¹⁾ Y compris 84 centrales à service restreint et 38 lignes de raccordement local. Il y a aussi 417 lignes privées qui ne sont pas raccordées à des centrales. — ²⁾ Y compris 88 hommes. — ³⁾ A savoir: fr. 13.597.794 pour les centrales et fr. 188.193 pour les lignes interurbaines. — ⁴⁾ A savoir: fr. 1.122.156 pour les centrales, fr. 23.386 pour les lignes interurbaines et fr. 1.198.058 pour l'entretien.</p>
<p>Australie (Fédération). Queensland (1906). — ¹⁾ A savoir: 16 à fil simple et 4 circuits métalliques. — ²⁾ Fil de fer de 112 mils. de diamètre et fil de cuivre dur de 79 et 97 mils. de diamètre. — ³⁾ Câbles de 5, 7, 10, 13, 20, 26, 30, 39, 52, 78, 104 et 208 paires de conducteurs. Ils sont isolés au papier et enveloppés de plomb. Le diamètre des fils est de 0,040 à 0,028 mil. — ⁴⁾ Fil de fer de 158 mils. de diamètre et de cuivre dur de 112 et 97 mils. de diamètre. — ⁵⁾ Les fils téléphoniques empruntent les mêmes poteaux que les fils télégraphiques.</p>
<p>Australie (Fédération). Australie méridionale (1906). — ¹⁾ Appartiennent au Gouvernement. — ²⁾ La plupart des fils téléphoniques ruraux sont placés sur des poteaux télégraphiques. — ³⁾ La réunion des services des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir le nombre des agents affectés au service téléphonique. 51 personnes sont régulièrement attachées au service des tableaux téléphoniques. — ⁴⁾ Nombre total des demandes de conversations. — ⁵⁾ Recettes provenant des demandes de conversations.</p>
<p>Australie (Fédération). Australie occidentale (1906). — ¹⁾ A savoir: 6 circuits métalliques, 3 à fil simple avec retour par terre et 4 circuits composés. — ²⁾ En général fil de cuivre dur. — ³⁾ Câbles de 48 paires de conducteurs avec isolation au papier et enveloppés de plomb. — ⁴⁾ Fil de cuivre dur de 2,03 et 1,62 mm. de diamètre et fil de fer galvanisé. — ⁵⁾ Sous contrôle du Deputy Postmaster General. — ⁶⁾ A savoir: 40 à titre permanent et 7 à titre temporaire. Salaire: fr. 10 (8 shillings) par jour. — ⁷⁾ A savoir: 132 dames et 10 hommes (service de nuit). — ⁸⁾ Principalement pour des déplacements de postes. — ⁹⁾ Y compris la part du traitement des Postmasters et d'autres agents s'occupant aussi de la téléphonie.</p>
<p>Australie (Fédération). Tasmanie (1906). — ¹⁾ Fil simple avec retour par terre. — ²⁾ Fil de cuivre. — ³⁾ 150 bureaux téléphoniques étant destinés aussi bien à la télégraphie qu'à la téléphonie, ces renseignements ne peuvent pas être fournis. — ⁴⁾ Pour les services des télégraphes et des téléphones. — ⁵⁾ Tous à titre permanent. Le salaire varie entre fr. 18,25 et fr. 4,80 par jour. — ⁶⁾ A savoir: 2 hommes et 16 dames. — ⁷⁾ Taxes pour conversations ou service. Le minimum de taxe pour une conversation est de 6 d. plus 6 d. par demande de conversation.</p>
<p>Autriche. — ¹⁾ Y compris des centrales pour raccordements particuliers. — ²⁾ La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des fonctionnaires du télégraphe. — ³⁾ 25 centimes par conversation de 3 minutes. — ⁴⁾ Y compris 66.460 phonogrammes. — ⁵⁾ 12, centimes sans limite du nombre des mots. — ⁶⁾ Pour renseigne-</p>

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

ments concernant les tarifs, voir *Tarifs téléphoniques*, 2^e édition, pages 80 à 101. — ⁷⁾ 100 francs = 95,50 couronnes — ⁸⁾ Droits pour la reconstruction des appareils, etc.

Belgique. — ¹⁾ Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4 et 3 mm. de diamètre. — ²⁾ A savoir : 245 km. de lignes sous-fluviales et 58 416 km. de lignes souterraines. Pour ces dernières, il a été employé : 1^o des câbles isolés au papier et munis d'une gaine de plomb, à 350, 300, 250, 225, 200, 175, 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 2^o des câbles armés comme ceux sous 1^o et munis, en outre, d'une armature de fils d'acier, à 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 3^o des câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 50 et 25 paires de conducteurs. Tous les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — ³⁾ Dans ce nombre sont compris 5141 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 109 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — ⁴⁾ Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4, 2,5, 3, 4, 5 et 5,5 mm. — ⁵⁾ Fils de bronze de 2, 3, 3,25, 4, 5 et 5,5 mm. — ⁶⁾ Y compris 49 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — ⁷⁾ A savoir : 19.436 km. de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne, soit à la téléphonie internationale (dont 6907 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 4915 km. de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — ⁸⁾ Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont un certain nombre, les plus importants, sont pourvus de plusieurs cabines. — ⁹⁾ A savoir : 28.946 postes primaires et 5059 postes supplémentaires à l'usage des abonnés. 23.633 de ces postes primaires sont reliés par un double fil aux bureaux centraux. — ¹⁰⁾ Au 31 Décembre 1907, il y avait 75 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 13 abonnés au service international et 7 abonnés aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — ¹¹⁾ Le service téléphonique est dirigé par le directeur technique des télégraphes. Un grand nombre d'agents (114) de l'Administration centrale s'occupe cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris (sauf le directeur technique) dans le personnel du télégraphe. — ¹²⁾ Dans ce nombre ne sont pas compris les chefs de réseau s'occupant simultanément de télégraphie et de téléphonie. — ¹³⁾ Chefs des réseaux de Bruxelles et de Liège (sont compris sous la rubrique : „Directeurs et adjoints“). — ¹⁴⁾ Contre-maitres et brigadiers de lignes — ¹⁵⁾ Ouvriers s'occupant exclusivement de téléphonie. — ¹⁶⁾ 18 hommes et 338 femmes. Non compris 397 agents s'occupant simultanément de télégraphie et de téléphonie. — ¹⁷⁾ Chiffre approximatif établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — ¹⁸⁾ 2747 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — ¹⁹⁾ Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — ²⁰⁾ Transmission gratuite. — ²¹⁾ A savoir : 8947 avis téléphoniques (taxe 35 centimes, voir observation 19), 981.251 communications du service intérieur (dont 845.637 de 5 minutes ou moins et 135.514 de 6 à 10 minutes) et 447.018 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités pour lesquelles il a été échangé 313.281 communications proprement dites. — ²²⁾ Dont fr. 2335 pour avis téléphoniques. — ²³⁾ A savoir : fr. 410 pour cartes payantes et fr. 580 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — ²⁴⁾ A savoir : fr. 1.104.985 du service intérieur (dont fr. 55.457 pour abonnements et fr. 3141 pour avis téléphoniques) et fr. 633.851 du service international, part belge (dont fr. 29.500 pour abonnements). — ²⁵⁾ Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — ²⁶⁾ Y compris un capital de fr. 11.430.582 représentant le coût de la reprise par l'Etat des réseaux téléphoniques concédés. — ²⁷⁾ Dont fr. 5.331.916 pour travaux de premier établissement.

Bosnie-Herzégovine. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — ²⁾ Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — ³⁾ Fils aériens doubles de bronze, 2 de 2 mm. et 1 de 3 mm. de diamètre. — ⁴⁾ Y compris 5 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — ⁵⁾ Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — ⁶⁾ Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — ⁷⁾ A titre permanent, salaire fr. 2. — ⁸⁾ Dont 3 dames aussi employées au service d'un bureau de dépôt des télégrammes. — ⁹⁾ Commun au bureau de dépôt des télégrammes. — ¹⁰⁾ Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — ¹¹⁾ Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — ¹²⁾ 10 centimes par télégramme. — ¹³⁾ Les copies des télégrammes sont remises par voie „poste restante“ ou „télégraphe restant“. — ¹⁴⁾ A savoir : 15.283 conversations entre 14 abonnés de Bosnisch Brod et ceux de Brood ³/_{S.} qui payent un abonnement annuel de fr. 50 et 109 conversations de fr. 0,20 entre non-abonnés, et 1586 conversations se rapportant aux trois circuits : Bosnisch Brod (Hongrie), Dobrlin (Hongrie) et Brëka (Hongrie). Pour ces dernières, l'unité de temps par conversation est fixée à 3 minutes et la taxe à fr. 2, dont 80 % revenant à la Hongrie et 20 % à la Bosnie-Herzégovine. — ¹⁵⁾ A savoir : fr. 28.870 pour les abonnements et fr. 8430 comme frais de première installation. — ¹⁶⁾ Par suite de la réunion des services des télégraphes et téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

Bulgaric. — ¹⁾ Les câbles sont à 40 conducteurs doubles de fil de cuivre de 1 mm. de diamètre, isolés au papier et à l'air sec, mis sous gaine de plomb et protégés par une armature en acier. — ²⁾ Fil de fer. — ³⁾ Fil de fer et fil de bronze. — ⁴⁾ Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ⁵⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses afférentes au personnel.

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

Cap de Bonne-Espérance. — ¹⁾ A savoir : 2 à fil simple avec retour par terre et 16 circuits métalliques. — ²⁾ Fil de cuivre pesant 19,74 grammes par mètre. — ³⁾ Câbles revêtus de plomb contenant de 16 à 408 paires de conducteurs. — ⁴⁾ Fil de cuivre pesant 19,74 grammes par mètre. — ⁵⁾ Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.

Ceylan. — ¹⁾ Chiffre approximatif. — ²⁾ Aucun relevé n'en a été fait.

Colonies portugaises (île S. Thomé). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de fer et de cuivre dur de 1, 1,5 et 2 mm. — ³⁾ Etablies dans les stations centrales. — ⁴⁾ 42 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — ⁵⁾ Direction spéciale. — ⁶⁾ Hommes. — ⁷⁾ D'après l'équivalent de 200 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises (Loanda). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de fer de 4 mm. — ³⁾ 32 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — ⁴⁾ La direction et l'exécution du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — ⁵⁾ D'après l'équivalent de 200 reis pour 1 franc. — ⁶⁾ Les dépenses relatives au service téléphonique sont comprises dans celles concernant le service télégraphique.

Colonies portugaises (India). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de fer et de bronze de 3 et 4 mm. — ³⁾ Hommes. — ⁴⁾ D'après l'équivalent de 200 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises (Macao). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de cuivre dur de 1 mm. — ³⁾ 49 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — ⁴⁾ A la charge du directeur des travaux publics. — ⁵⁾ Hommes. — ⁶⁾ D'après l'équivalent de 200 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises (Timor). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de fer de 2,2 mm. — ³⁾ Hommes. — ⁴⁾ Télégrammes d'Etat affranchis de taxe. — ⁵⁾ D'après l'équivalent de 200 reis pour 1 franc.

Danemark. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1907 au 31 Mars 1908. — ²⁾ Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — ³⁾ Fils d'acier de 3 mm. et fils de bronze et de cuivre de 2 à 4,5 mm. — ⁴⁾ La communication avec l'Allemagne est établie par trois voies (via Kolding, via Syltholm-Fehmarn et via Gjedser-Warnemünde), par six fils doubles de cuivre, dont 1 de 5 mm., 4 de 4 mm. et 1 de 3 mm. Avec la Suède et la Norvège, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Helsingör-Helsingborg) par six fils doubles de cuivre, savoir respectivement 4 de 3 mm. et 2 de 4,5 mm. Les conversations téléphoniques avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Helsingör-Helsingborg. — ⁵⁾ Câble souterrain avec 20 fils doubles avec un fil fin de fer. Isolation de papier imprégné, protégé par du plomb et rubans de fer. — ⁶⁾ En dehors des câbles sous-marins et souterrains exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, on emploie aussi des conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes à la correspondance téléphonique. — ⁷⁾ Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — ⁸⁾ Voir statistique des Compagnies privées. — ⁹⁾ La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — ¹⁰⁾ La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — ¹¹⁾ Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — ¹²⁾ Dont 493 cabines publiques automatiques. — ¹³⁾ Ordinairement des dames. — ¹⁴⁾ Ces relevés se rapportent à la période du 1^{er} Octobre 1907 au 31 Mars 1908.

Egypte. — ¹⁾ Dont 5 relèvent de la Compagnie des Téléphones d'Egypte. — ²⁾ Appartenant à la Compagnie des Téléphones d'Egypte. — ³⁾ Le service téléphonique est assuré par des agents du service télégraphique. — ⁴⁾ L'unité de temps est de 3 minutes. Non compris le nombre des conversations faites sur les lignes louées à la Compagnie des Téléphones d'Egypte. — ⁵⁾ Location de 4 circuits loués à la Compagnie des Téléphones de l'Egypte entre le Caire et Alexandrie et 1 circuit entre le Caire et Tantah.

Espagne. — ¹⁾ Dont 4 ne servent qu'au service officiel. Les circuits exploités par des particuliers étaient au nombre de 1154 avec 2579 postes. — ²⁾ Droit de canon pour l'Etat. — ³⁾ Droit de canon prélevé des propriétaires de lignes particulières. — ⁴⁾ Droit de canon prélevé par l'Etat fr. 879.290.

France. — ¹⁾ L'augmentation pour 1907 n'est qu'apparente. Les statistiques établies pour les années précédentes ne donnaient, en effet, que les chiffres concernant le personnel des départements. Paris avait été omis. — ²⁾ Dont 226.222 messages. — ³⁾ Les dépenses téléphoniques ne peuvent être évaluées, elles sont fusionnées avec celles de la poste et du télégraphe depuis 1903.

Grande-Bretagne et Irlande. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1907 au 31 Mars 1908. Ces données se rapportent exclusivement à la téléphonie exploitée par l'Etat. La plus grande partie du trafic local est entre les mains d'une Compagnie privée. Les stations téléphoniques centrales appartenant aux autorités locales se sont augmentées de 2, une appartenant à l'Etat de Guernsey. — ²⁾ Tous les abonnés sont desservis par des circuits métalliques. — ³⁾ Dont 5 km. de lignes sous-marines. — ⁴⁾ Les fils employés pour ces circuits sont de cuivre dur pesant 28 ou 42 kg. par kilomètre, ou de bronze pesant 11 kg. par kilomètre. — ⁵⁾ Dont 16 km. de fils en service et 27 km. de fils de réserve sont sous-marins. Les câbles souterrains sont principalement couverts de plomb et isolés au papier. Le poids des conducteurs en cuivre pour des circuits à grandes distances est pour la plupart de 3 kg. ou 6 kg. par km. et de 6 ou 11 kg. par km. pour des circuits courts

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

entre deux stations centrales. La plupart des câbles desservant les abonnés de Londres contient 1212 — 3 kg. conducteurs ou alors 434 — 6 kg. conducteurs. — ⁶⁾ Il y a une augmentation de 230 circuits superposés formés chacun de deux circuits métalliques ordinaires au moyen de transformateurs. — ⁷⁾ A savoir : 5 avec la France et 2 avec la Belgique. — ⁸⁾ Tous les circuits interurbains sont des circuits métalliques. Les fils aériens sont de cuivre dur pesant 42, 56, 85, 113, 169 ou 225 kg. par kilomètre suivant la longueur du circuit. Les câbles souterrains sont de cuivre pesant 28 ou 42 kg. par kilomètre de conducteur, isolés au papier et enveloppés dans du plomb. Les câbles sous-marins sont formés d'un toron de 4 conducteurs, chacun pesant 73 kg. par mille nautique, et isolés avec de la gutta-percha pesant 136 kg. par mille nautique. — ⁹⁾ Dont 8593 km. de réserve. — ¹⁰⁾ Commun pour les services des postes, des télégraphes et des téléphones. — ¹¹⁾ Aucun relevé n'en a été fait. — ¹²⁾ Conversations échangées entre cabines publiques (points partants) et abonnés. Aucun relevé n'est fait des conversations échangées entre abonnés (points partants) et cabines publiques. — ¹³⁾ Dont 116.000 ont été consignées par exprès. — ¹⁴⁾ Ce chiffre comprend 116.194 conversations échangées avec l'étranger. Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — ¹⁵⁾ Ce chiffre comprend seulement les recettes des conversations mentionnées sous V b et celles des cabines publiques pour les conversations interurbaines. — ¹⁶⁾ Dont fr. 6.866.143 de redevance de la part de la „National Telephone Co“ et d'autres concessionnaires et pour fils loués à ladite Compagnie. — ¹⁷⁾ Y compris fr. 535.349 pour conversations échangées avec l'étranger. — ¹⁸⁾ Non compris fr. 14.359.212 de dépenses pour amortissement du capital et intérêts.

Grèce. — ¹⁾ Les lignes sont à fils doubles. — ²⁾ Fils bi-métalliques de 1,5 mm. de diamètre. — ³⁾ Les installations se font aux frais de l'Etat, mais les appareils téléphoniques sont à la charge des abonnés. — ⁴⁾ La Direction est confondue avec celle des Postes et des Télégraphes — ⁵⁾ La construction, les installations et l'exploitation sont entre les mains des employés du télégraphe. — ⁶⁾ Il n'existe pas de données à ce sujet. — ⁷⁾ Les dépenses sont communes avec celles des postes et des télégraphes.

Hongrie. — ¹⁾ 3 réseaux sont à fil simple et 109 à fil double. — ²⁾ Fils d'acier de 1,5 mm. et fils de cuivre dur de 1,5, 2 et 3 mm. de diamètre. — ³⁾ Fils aériens. — ⁴⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ⁵⁾ 20 centimes par conversation. — ⁶⁾ 20 centimes par télégramme. — ⁷⁾ Unité de temps : 3 ou 5 minutes. Il a été téléphoné en outre 355.811 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — ⁸⁾ Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — ⁹⁾ A fil simple.

Indes britanniques. — ¹⁾ Dans 145 localités. — ²⁾ Ces renseignements font défaut. — ³⁾ Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — ⁴⁾ Conversion à raison de 1 roupie = fr. 1,60. — ⁵⁾ Des taxes annuelles sont comptées. — ⁶⁾ Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — ⁷⁾ Réseaux de Ahmedabad, Bombay et Karachi, exploités par la „Bombay Telephone Co“; réseaux de Calcutta et Howrah, exploités par la „Bengal Telephone Co“, et réseaux de Madras, Moulmein et Rangoon, exploités par la „Oriental Telephone Co“.

Indes néerlandaises. — ¹⁾ Exploités respectivement par la Compagnie téléphonique „Indo-néerlandaise“, la Compagnie téléphonique „Preanger“ et les Compagnies téléphoniques „Pasoeroean“, „Probolinggo“ et „Madioen“ jusqu'au 1^{er} Octobre 1906, 31 Mai 1907 et 31 Octobre 1907 et depuis lors par l'Etat. — ²⁾ Fil simple avec retour par terre. A Batavia fil double et circuit métallique avec fil de retour communs. — ³⁾ Fil de cuivre de 1,5 mm. et fil de fer galvanisé de 2 et 3 mm. de diamètre. — ⁴⁾ Câbles de 10 et 28 conducteurs doubles de Felten & Guillaume. — ⁵⁾ Automatique. — ⁶⁾ Dont 79 dames, le reste sont des téléphonistes indigènes et chinois. — ⁷⁾ Ce chiffre représente les recettes des réseaux de Batavia, Semarang et Soerabaia pendant 12 mois, celles des réseaux de Bandoeng et Soekaboemi (Preanger) pendant 7 mois et enfin celles des réseaux de Pasoeroean, Probolinggo et Madioen pendant 2 mois. — ⁸⁾ Y compris les dépenses de retrait de la Compagnie privée „Preanger“ pendant 5 mois et des Compagnies privées „Pasoeroean“, „Probolinggo“ et „Madioen“ pendant 10 mois, s'élevant en tout à fr. 423.023. — ⁹⁾ Dix-huit Compagnies, dont quatre seulement exploitent des réseaux interurbains. — ¹⁰⁾ Fil simple avec retour par terre. — ¹¹⁾ Fil de cuivre de 2,5 et 3 mm. de diamètre, fil d'acier N° 12 et fil de fer de 2 et 3 mm. de diamètre. — ¹²⁾ Fil d'acier Felten & Guillaume de 2,2 et 3 mm., fil de fer et de bronze, fil de fer galvanisé de 2, 3 et 4 mm., fil de cuivre N° 16 et fil d'acier N° 11, fil d'acier de 2, 2,2, 2,5, 3 et 3,5 mm. de diamètre. — ¹³⁾ Câbles de 56 et 28 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air de Felten & Guillaume. — ¹⁴⁾ Fil d'acier. — ¹⁵⁾ La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent; ils sont payés soit au mois, soit à la journée; les traitements mensuels varient entre fr. 15 et fr. 50 et les salaires journaliers entre 85 cts. et fr. 1,70. Les ouvriers de la Compagnie du chemin de fer de Deli sont logés par la Compagnie, et leur traitement médical est gratuit. — ¹⁶⁾ La plupart sont des hommes; à titre permanent; les traitements varient entre fr. 20 et fr. 70 par mois. — ¹⁷⁾ Hommes, à titre permanent; les traitements varient entre fr. 16 et fr. 70 par mois. — ¹⁸⁾ Pour renseignements de tarifs, voir la statistique téléphonique de l'année 1905. — ¹⁹⁾ Vente de matériel rebuté et intérêt du capital de réserve. — ²⁰⁾ Non compris les dépenses de 6 compagnies. — ²¹⁾ Non compris les dépenses des Compagnies téléphoniques „Blitar“ et „Rembang“, qui se sont élevées en tout respectivement à fr. 7698 et fr. 10.737.

Indo-Chine française. — ¹⁾ Réseaux de Saïgon, Cholon, Cap Saint-Jacques, Pnompenh, Hanoi, Haïphong, Hué et Quinhone (avec fil de retour, circuit métallique). — ²⁾ Câbles à 2 et 14 conducteurs sous gutta-percha recouverts de plomb

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

et câbles sous papier à 56, 28, 14 et 7 paires de conducteurs. — ²⁾ Dont 174 supplémentaires. — ⁴⁾ Le personnel chargé du télégraphe assure également le service téléphonique. — ⁵⁾ La taxe de l'unité de 3 minutes est fixée à $\frac{10}{100}$ de piastre, soit 25 cts. environ. — ⁶⁾ Droits d'usage.

Islande. — ¹⁾ Les lignes et le personnel sont communs pour le trafic des télégraphes et des téléphones. — ²⁾ Ouvertes aussi à la correspondance télégraphique. — ³⁾ La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Italie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Juillet 1906 au 30 Juin 1907. — ²⁾ Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm., et les petits réseaux en fil de fer et de bronze de plusieurs diamètres. — ³⁾ Fil de bronze phosphoreux de 3, 4 et 5 mm. — ⁴⁾ Fils aériens. — ⁵⁾ La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'indiquer séparément le nombre des employés et des agents d'Etat affectés au service téléphonique et d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — ⁶⁾ Tarifs: voir *Tarifs téléphoniques*, édition 1905, page 227. — ⁷⁾ Câbles souterrains, sous plomb, à plusieurs circuits à double fil, isolés au papier et à l'air. Il y en a de deux types, l'un sans armature, l'autre avec armature de fil de fer entourée de jute goudronné. Diamètre du conducteur de cuivre 1 mm.

Japon, Formose, Sakhalin japonais et Corée. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1907 au 31 Mars 1908. — ²⁾ Fils de cuivre dur de 400 lbs., de 200 lbs., de 100 lbs. et de 50 lbs.; fils de bronze silicieux de 50 lbs.; fils d'acier de 200 lbs.; fils de fer de 200 lbs. et de 100 lbs.; fils bimétalliques de 200 lbs et de 60 lbs.; „Patterson cable“ et „Rubber cable“. — ³⁾ „Rubber cable“ et „Patterson cable“. — ⁴⁾ Dont 7 circuits duplex et 25 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones. — ⁵⁾ La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel et des dépenses exclusivement afférents au service téléphonique. — ⁶⁾ Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,125. — ⁷⁾ On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement par téléphone entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — ⁸⁾ Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc. — ⁹⁾ Dont 10 à fil double et 2 à fil simple. — ¹⁰⁾ Dont 198 dames.

Luxembourg. — ¹⁾ Tous les réseaux peuvent correspondre entre eux; 31 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — ²⁾ Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,5 mm. — ³⁾ a) Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs. b) Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 150, 125, 75, 50 et 25 paires de conducteurs. c) Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm. de diamètre à 98% de conductibilité. — ⁴⁾ Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains) et de 3 et 4 mm. (internationaux). — ⁵⁾ La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — ⁶⁾ La taxe est fixée à 25 cts. pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné et à 50 cts. pour toute autre communication. — ⁷⁾ 10 cts. par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — ⁸⁾ Le Grand-Duché de Luxembourg a le système des abonnements forfaitaires. Le prix de l'abonnement annuel d'une station principale est fixé: a) pendant les cinq premières années à fr. 100; b) pendant les années suivantes à fr. 90. Si la station se trouve à plus de 1500 m. à vol d'oiseau de la station centrale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pour chaque centaine de mètres de ligne supplémentaire. Celle-ci est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne. Les abonnés dont les habitations sont situées sur le territoire même de la section de commune où se trouve établi le bureau central sont dispensés du paiement de la taxe supplémentaire, quelle que soit la distance qui les sépare du bureau. Cependant, s'il s'agit de maisons isolées situées à plus de 1500 m. de distance, la taxe supplémentaire est due. Le prix de l'abonnement annuel d'une station supplémentaire est fixé comme suit: a) pour une station supplémentaire, pendant les cinq premières années, à fr. 40; pendant les années suivantes, à fr. 30. Si la station supplémentaire se trouve à plus de 100 m. à vol d'oiseau de la station principale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 par centaine de mètres de ligne supplémentaire. La distance est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne; b) pour une sonnerie supplémentaire, à fr. 5; c) pour un tableau commutateur, à fr. 2,50 par numéro. Toutes les taxes d'abonnement et les frais accessoires d'une station supplémentaire sont dus par le titulaire de la station principale. — ⁹⁾ Remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — ¹⁰⁾ La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — ¹¹⁾ Entretien, extension et amélioration du réseau. Ce chiffre comprend fr. 386.747 comme dépenses extraordinaires pour la transformation de la nouvelle centrale téléphonique à Luxembourg.

Madagascar. — ¹⁾ A savoir: 4 Européens et 17 indigènes.

Natal. — ¹⁾ Circuits métalliques. — ²⁾ Les circuits aériens consistent principalement de fil de bronze phosphoreux N° 18 pesant 40 lbs. par mille. — ³⁾ Câbles couverts de plomb avec isolation au papier; ils contiennent 104, 52, 26 et 13 paires de conducteurs en cuivre. — ⁴⁾ A l'exception de 486 km. de fils de fer N° 8, les fils sont de cuivre pesant 200 lbs. par mille. — ⁵⁾ Dont 840 km. dans le service télégraphique. — ⁶⁾ La Direction est commune pour les services télégraphique

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

et téléphonique. — 7) 8 hommes et 19 dames. Le salaire s'élève à 11 ou 12 shillings par jour. — 8) Aucun relevé n'en a été fait. — 9) Transfert de postes téléphoniques. — 10) Réseau de Durban. — 11) Des indigènes. — 12) A savoir : 4 hommes et 14 dames.

Norvège. — 1) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1^{er} Avril 1907 au 31 Mars 1908. — 2) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes : en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines : fils doubles. — 3) Y compris 3 km. de lignes sous-marines. — 4) Routes principales. — 5) Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — 6) Dont 174 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — 7) Fils de cuivre dur de 2, 2,75, 3,3, 4 et 4,5 mm., et exceptionnellement fils de bronze silicieux de 2 mm. et de fer de 2, 3, 3,3, 4, 5 et 5,3 mm. de diamètre. — 8) Fils aériens. — 9) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 5483 km. — 1) Les câbles souterrains, ayant une longueur de 1 km., sont communs aux télégraphes et aux téléphones. — 11) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir : avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fil de fer rond. — 14) La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — 13) Dont 377 sont aussi des bureaux télégraphiques. — 14) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 962 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (156 avec des appareils télégraphiques). — 15) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — 16) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — 17) Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone : jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre ; au minimum 10 kr. (fr. 14) par an. Sans abonnement spécial, la transmission d'un télégramme par le téléphone coûte 20 öre. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — 18) Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps : 3 minutes. — 19) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — 20) Année astronomique de 1907. — 21) Y compris 10 km. de câbles sous-marins. — 22) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — 23) Y compris 89 km. de fils sous-marins. — 24) Aucun relevé n'en a été fait. — 25) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — 26) Unité de temps : généralement 5 minutes. — 27) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — 28) A savoir : fr. 532.553 de frais d'entretien et fr. 274.607 de frais d'établissement.

Nouvelle-Calédonie. — 1) Fil simple avec retour par terre. Fil de cuivre dur de 1 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — 2) 17 préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — 3) Les postes, télégraphes et téléphones forment un service placé sous le contrôle d'une Direction unique. Dans la plupart des stations, le personnel s'emploie à l'une ou à l'autre des branches du service, selon les besoins du moment. — 4) La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — 5) Les dépenses représentant l'établissement et l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Nouvelle-Zélande. — 1) Combiné pour les services des postes, des télégraphes et des téléphones. — 2) Dont 11 sont employés pour les trois services combinés. — 3) Dont 123 sont employés à titre temporaire. Le minimum de traitement annuel du personnel permanent est de fr. 1250 et le maximum de fr. 5000 avec augmentations de fr. 250. Le salaire du personnel temporaire varie de fr. 10 à fr. 12,50 par jour. 55 agents permanents et 38 employés temporaires s'occupent aussi du service télégraphique. — 4) A savoir : 117 hommes et 343 dames.

Orange River Colony. — 1) Inducteur magnéto-électrique avec batteries locales. Microphones à granules de charbon. — 2) Les prix d'abonnement en vigueur sont : a) Fr. 300 (£ 12.0.0) par an pour les maisons de commerce jusqu'à la distance d'un mille et demi de la station centrale ; b) Fr. 150 (£ 6.0.0) par an pour les particuliers jusqu'à la distance d'un mille et demi de la station centrale. Pour les stations qui se trouvent à plus d'un mille et demi de la station centrale, il est perçu un supplément de fr. 37 (£ 1.10.0) pour chaque quart de mille ou fraction. — Dans 7 villes différentes se trouvent installées 7 cabines publiques, qui sont en relation directe avec la centrale de Bloemfontein. Les fils téléphoniques sont posés sur les poteaux télégraphiques.

Pays-Bas. — 1) Fils de cuivre dur de 2,5 et 3 mm. de diamètre. — 2) Fils de cuivre dur de 3 et 4 mm. de diamètre. — 3) Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques de 4, 7 ou de 14 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — 4) Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — 5) Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — 6) Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — 7) Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains ;

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

en outre, un nombre de 2844 personnes disposent d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — 8) La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs et les ouvriers également sont communs aux deux services. — 9) Dames. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — 10) Les personnes qui disposent d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — 11) Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes au moins. Ce chiffre se décompose comme suit: 2.529.180 conversations interurbaines internes et 262.320 internationales. — 12) A savoir: Produit de vente du guide téléphonique officiel fr. 9829; amendes infligées au personnel fr. 56 et retenues versées par les téléphonistes fr. 5847. — 13) A savoir: fr. 2.822.071 de frais d'établissement et fr. 183.082 de frais d'entretien. — 14) Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué par le gouvernement pour chaque cas. — 15) Ce nombre est partiellement taxé. — 16) Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données concernant les réseaux exploités par la „Nederlandsche Bell-Telefoon Maatschappij“ et par la „Goudsche Telephon Maatschappij“. — 17) Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 8 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples.

Roumanie. — 1) Année financière du 1^{er} Avril 1907 au 31 Mars 1908. — 2) Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes: Bucarest, Braila, Constantza, Craiova, Galatz, Jassi et Ploesti. — 3) 5679 km. fil de bronze silicieux de 1,5 et 3 mm. et 521 km. fil d'acier de 2 mm. Câbles téléphoniques employés pour les lignes souterraines des réseaux urbains, sont isolés au papier et à l'air sec, munis d'une gaine de plomb, de 25, 50, 150, 175 et 200 circuits doubles de 0,8 mm. de diamètre. — 4) 2 circuits appartenant à l'Etat, fil d'acier de 0,2 mm., avec retour par la terre; 2575 circuits appartenant aux départements, 298 circuits particuliers qui sont reliés à des postes téléphoniques de l'Etat et 224 circuits privés non reliés à des postes téléphoniques publics (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés) et 4 circuits pour la téléphonie par divers systèmes. — 5) 24 appartenant à l'Etat, 376 aux départements, 1660 aux particuliers, 15 privés et 13 servant à la téléphonie par divers systèmes. — 6) Entre Bucarest et Roustchouk (Bulgarie) par Giurgiu; Bucarest-Budapest, et Verciorova-Orsova. — 7) 2484 km. de lignes de l'Etat (dont 276 km. sont mis sur les poteaux télégraphiques), 21.325 km. de lignes départementales, 3481 km. de lignes particulières, 906 km. de lignes privées et 1468 km. servant à la téléphonie par les divers systèmes. — 8) 5531 km. de fil appartenant à l'Etat, à savoir: 638 km. de 1,5 mm; 87 km. de 2 mm.; 3591 km. de 3 mm.; 284 km. de 4 mm., fil de bronze; 20 km. de 2,5 mm., cuivre dur; 353 km. de 2 mm., fil d'acier; 328 km. de 3 mm., et 230 km. de 4 mm., fil de fer; 23.680 km. aux départements, 5820 km. aux particuliers, 934 km. de fils privés et 2464 km. servant à la téléphonie par les divers systèmes. — 9) 351 de l'Etat et 454 départementales. — 10) 4399 de l'Etat, 2570 départementales, 1683 particuliers et 239 privés. — 11) Dans la Direction générale des Postes et Télégraphes, la division d'exploitation télégraphique et téléphonique est chargée de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique de stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des Administrations départementales (les secrétaires communaux). — 12) Y compris le nombre des télégrammes téléphonés dans les réseaux interurbains. Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvus de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service de *phonogrammes*; nombre total de phonogrammes: 149.982. — 13) Ce chiffre comprend: Nombre des conversations échangées entre Roumanie et Bulgarie: 3755 provoquées par les bureaux de Roumanie, 3191 provoquées par les bureaux de Bulgarie et 1104 avis téléphoniques; et entre Roumanie et Hongrie: 14.777 provoquées par les bureaux de Roumanie et 7337 provoquées par les bureaux de Hongrie. — 14) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1903, page 164. — 15) Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines. — 16) Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Russie. — 1) Y compris les lignes sous-marines. — 2) Y compris les câbles sous-marins et aériens. — 3) Ces données se rapportent aux communications interurbaines Varsovie-Lodz et St Pétersbourg-Moscou. — 4) Le décompte statistique de la quantité annuelle des conversations téléphoniques n'a pas été établi, pour la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance, sans qu'il soit possible de déterminer, même approximativement, le nombre effectif des conversations qui auront lieu. — 5) Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et dépenses des réseaux exploités par des particuliers.

Serbie. — 1) Les abonnés sont desservis exclusivement par des fils doubles (circuits métalliques). — 2) Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — 3) Les câbles contiennent 56 et 112 paires de conducteurs en fil de cuivre de 0,8 mm. de diamètre; ils sont isolés au papier et à l'air, munis d'une gaine de plomb et revêtus d'une armature en fil de fer. — 4) Fils de fer de 5 mm. de diamètre. — 5) Fils de bronze de 3 mm. de diamètre. — 6) La direction est confondue avec celle des télégraphes; les directeurs et adjoints, les chefs d'équipe et les monteurs s'occupent des deux services. — 7) Non compris 32.187 phonogrammes. — 8) Ces recettes proviennent de transferts de postes d'abonnés, de réparations d'appareils, de modifications d'adresses, etc. — 9) Recettes provenant de phonogrammes. — 10) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Statistique des communications téléphoniques, année 1907.

Observations

Suisse. — ¹⁾ A la fin de 1907, il y avait 17,352 abonnés reliés par des lignes à simple fil, 39,460 abonnés reliés par des lignes à double fil et 298 abonnés reliés par des lignes avec fil de retour commun, non compris les abonnements indépendants. — ²⁾ Longueur totale des sections de lignes souterraines. Plusieurs canaux posés sur le même parcours ne forment qu'une seule section de ligne. — ³⁾ Encore en partie fils de bronze de 1,25 mm.; dès 1899, les nouvelles constructions se font en fil de bronze d'au moins 1,5 mm. — ⁴⁾ Lignes urbaines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. Diamètre 0,8 mm. Lignes interurbaines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 14 et 28 conducteurs doubles. Diamètre: 1,8 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits en partie dans des tuyaux en fonte; mais la plus grande partie des câbles sont posés dans des fers zorès. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature de fil de fer plat. — ⁵⁾ Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — ⁶⁾ La plupart sont des fils aériens (bronze de 3, 4 et 5 mm.), en petite partie fils souterrains (cuivre de 1,8 mm.) et fils sous-marins (cuivre de 7 × 0,57 mm.). — ⁷⁾ La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, b (réseaux urbains). — ⁸⁾ Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 47.101 km. — ⁹⁾ Dont 333 stations centrales intermédiaires. — ¹⁰⁾ Y compris 912 stations communales, mais non compris un certain nombre de stations d'abonnés autorisées au service public. — ¹¹⁾ La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — ¹²⁾ En outre, 43 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — ¹³⁾ De ce nombre, environ 150 ouvriers sont attachés au service seulement à titre temporaire. Les ouvriers de ligne sont payés de fr. 4 à fr. 6,50 par jour. — ¹⁴⁾ Non compris 665 téléphonistes qui exercent encore une autre profession et 235 téléphonistes de réserve. — ¹⁵⁾ Y compris 171.478 conversations internationales partantes. — ¹⁶⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Tarifs téléphoniques*, édition 1905, pages 305 à 332. — ¹⁷⁾ Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 36.162) sont contenues dans le produit des télégrammes. — ¹⁸⁾ Y compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 744.504. — ¹⁹⁾ Y compris fr. 239.924 pour conversations internationales. — ²⁰⁾ Dont fr. 3.418.660 en 1907 — ²¹⁾ Y compris fr. 904.800 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 2.341.744 (15 %) pour amortissement ordinaire et fr. 538.655 (solde actif de l'année 1907) pour amortissement extraordinaire du compte de construction.

Tunisie. — ¹⁾ Dont 7 à fil simple. — ²⁾ Fils de bronze de $\frac{11}{10}$ et $\frac{15}{10}$ mm. — ³⁾ Fils de cuivre de 2, 2,5 et 3 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. — ⁴⁾ Les circuits téléphoniques sont posés sur les mêmes appuis que les lignes télégraphiques. — ⁵⁾ Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — ⁶⁾ Les abonnements sont de deux sortes: a) à forfait, fr. 200 par an ou fr. 150 suivant l'importance des villes; b) à conversations taxées, fr. 40 par an. Les organes essentiels des postes et les lignes reliant ces postes au bureau central dans un rayon de mille mètres sont établis et entretenus moyennant une contribution forfaitaire de fr. 150 payable en quatre annuités décroissantes. Au delà du rayon de mille mètres, la construction de la ligne donne lieu au paiement d'une taxe supplémentaire. Taxe des conversations par unité de durée de 3 minutes: a) 10 centimes par conversation locale; b) 25 centimes pour les conversations vicinales; c) 40 centimes pour les conversations régionales; d) la taxe interrégionale est de 50 centimes jusqu'à 150 km. et s'accroît de 25 centimes par 75 km. ou fraction.

